

La passerelle de la discorde

L'un des éléments du projet architectural de la « Canopée » qui font le plus débat est la passerelle que l'architecte a prévue entre l'entrée Lescot du Forum et le Jardin des Halles, avec un jeu d'escalators pour descendre dans le cratère du Forum. Cette passerelle, qui ne correspond à aucune nécessité de flux est-ouest, puisque les rues Rambuteau et Berger et les cheminements autour du cratère rempliront amplement cette fonction, nous paraît à la fois inutile, encombrante pour ce petit espace, opacifiante pour la lumière du jour censée descendre du futur toit, bruyante du fait des escalators qui l'équiperont, dangereuse par les jets d'objets qu'elle pourrait provoquer, menaçante pour la tranquillité du jardin et des riverains par les spectacles que l'architecte prévoit d'y organiser (défilés de mode, spectacles visibles depuis la porte Lescot comme depuis le jardin, etc.).

Devant la levée de boucliers des associations, l'ancien adjoint à l'urbanisme, Jean-Pierre Caffet, avait déclaré le 17 janvier, lors de la dernière

réunion de concertation à laquelle il a participé, « Tant qu'on ne m'aura pas démontré l'utilité avérée de cette passerelle, je n'y serai pas favorable ».



Hélas, les adjoints se succèdent et leurs paroles s'envolent. Aucune démonstration n'a été faite, et pourtant, dans le mince document de présentation de la prochaine réunion de concertation que nous avons reçu, on nous annonce que le débat portera sur les spectacles à organiser sur cette passerelle : l'utilité de la passerelle est-elle maintenant avérée sans que les participants à la concertation en aient été informés ?

Nous avons demandé en vain, à plusieurs reprises, que l'architecte étudie un dispositif alternatif, sans passerelle. Lors du comité plénier du 22 mai prochain et de la réunion publique qui suivra, la décision finale de la Ville nous sera probablement annoncée, et comme aucune solution alternative n'aura été étudiée, nous devinons déjà quelle sera cette décision : le maintien de la passerelle.

Ce processus nous en rappelle un autre : le programme officiel qui a été confié à l'architecte Mangin en octobre 2005 pour la rénovation du Jardin lui demandait d'« étudier la conservation du jardin dit Lalanne ». Mais les architectes n'en font qu'à leur tête : Mangin a décrété unilatéralement que ce jardin devait disparaître et n'a jamais étudié les conditions auxquelles il serait possible de le conserver. La Ville s'est inclinée devant le diktat de M. Mangin et a fait comme si la

décision de supprimer le jardin Lalanne avait été prise en bonne et due forme. Elle va maintenant s'incliner devant la décision de M. Berger de construire cette passerelle malgré toutes les objections. Que devient la concertation dans tout cela ? A quoi cela sert-il que nous développiions des arguments auxquels personne ne se soucie de répondre et dont on ne nous explique jamais pourquoi ils ne sont pas retenus ? Nous ne baissons pas les bras pour autant : nous avons saisi le garant de la concertation, et si le dialogue ne sert à rien, nous reviendrons à des méthodes plus spectaculaires pour nous faire entendre. Nous vendrons chèrement cette défaite annoncée de la démocratie participative !

Prochain vide-grenier du jardin des Halles

Notre 14^{ème} vide-grenier aura lieu le **samedi 17 mai 2008 de 9h30 à 18h** dans le Jardin des Halles. L'inscription (8 €), réservée aux habitants du centre de Paris et interdite aux professionnels, se fera le **samedi 10 mai de 10h30 à 12h** devant le 15, rue Montorgueil, sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. ATTENTION : compte tenu du pont, ceux qui n'auront pas pu venir s'inscrire ce jour-là ou confier leur inscription à un tiers pourront appeler Régine au 01 45 08 19 33 à partir du samedi 10 après-midi, ou Gilles au 06 75 21 80 34 à partir du lundi 12, pour s'inscrire sur une liste d'attente : leur inscription ne deviendra définitive que sur présentation de la pièce d'identité et du justificatif de domicile le matin du vide-grenier.



Édition 2008

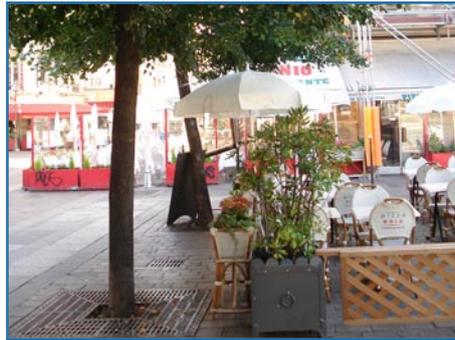
N'oubliez pas : le **samedi 31 mai** prochain, c'est la Fête du Jardin Extraordinaire, dans le Jardin des Halles ! Pensez à réserver cette après-midi, pour un spectacle et des animations qui enchanteront petits et grands.

Terrasse de la Pizza Enio place des Innocents

En septembre dernier, nous avons été choqués de constater que la Pizza Enio, qui dispose d'une surface déjà énorme de terrasses, avait installé une contre-terrasse sur la place des Innocents, à quelques mètres de la fontaine. Avec les beaux jours, cette terrasse a ressurgi, et dans la mesure où les fonctionnaires de la Direction de l'Urbanisme nous ont dit qu'il avaient bel et bien accordé l'autorisation à la Pizza Enio et qu'ils étaient prêts à en accorder à tous ceux qui leur en demanderaient autour de la fontaine, on peut craindre une transformation à plus ou moins brève échéance de la place des Innocents en l'équivalent de la Place du Tertre à Montmartre.

C'est la mairie du 1er qui avait, la première, donné son feu vert pour cette contre-terrasse, au motif que l'incendie qui avait éclaté quelques mois plus tôt dans cette pizzeria, faisant au passage trois morts dans les étages, l'avait privée d'une de ses salles intérieures.

Comme s'il était normal qu'un commerce subissant un dommage dans ses locaux puisse se « rattraper » sur l'espace public ! Aujourd'hui, le Maire du 1er prétend qu'il n'avait donné cette autorisation qu'à titre provisoire, mais ses services nous avaient bien expliqué à l'époque qu'une terrasse ne faisait jamais l'objet d'une limitation dans



le temps (voir la Lettre d'Accomplir n° 38). Nous n'avons rien contre les terrasses, car elles animent le quartier et le rendent agréable, mais force est de constater qu'elles s'étalent en ce moment de plus en plus, au point de

rendre parfois la circulation des piétons difficile, que ce soit dans les rues avec ou sans trottoir, sans parler de la circulation des véhicules de sécurité. Nous avons écrit à Jean-Pierre Caffet, adjoint en charge de l'urbanisme, en septembre dernier, pour demander la « sanctuarisation » comme espace non commercial de la place des Innocents, espace de respiration indispensable dans ce quartier extrêmement dense et fréquenté, comme il nous avait accordé celle du Jardin des Halles. Mais nous n'avons jamais obtenu de réponse. Apparemment, les fonctionnaires de la Direction de l'Urbanisme décident seuls, avec le Maire du 1er, que l'espace public du quartier des Halles peut être entièrement privatisé, même à proximité immédiate d'un monument historique parmi les plus célèbres, et même dans un quartier à la circulation souvent difficile et déjà saturé de terrasses. A quand un vrai débat sur cette question ?

Une exposition ambiguë

Depuis quelques semaines, la Ville présente dans le cadre de la Maison des associations du 1er (101 rue Rambuteau, derrière le magasin Bodum, entrée côté jardin) une exposition sur le projet de rénovation des Halles au statut ambigu : elle met sur le même pied le projet architectural de la Canopée, qui a



été validé dans ses grandes lignes par le concours de juin 2007, et le calamiteux projet de jardin de Mangin (dont la

maquette et les panneaux présentent d'ailleurs des versions contradictoires), qui a suscité une telle opposition de la part des associations que le marché de réalisation a été constamment reporté et ne lui a toujours pas été accordé. La Ville chercherait-elle à convaincre les visiteurs que ce projet est arrêté et qu'on ne peut plus s'y opposer, alors même que le candidat Delanoë s'est engagé à ce que la concertation sur le jardin se poursuive ?

Nous avons demandé à rencontrer la nouvelle adjointe aux Espaces Verts, Fabienne Giboudeaux, pour lui expliquer pourquoi nous sommes très opposés au projet de jardin de Mangin, mais elle ne nous a pas répondu. Elle n'a pas non plus accepté de rencontrer Laetitia Mougenot, coordinatrice du Comité de défense et de promotion

du jardin d'aventure Lalanne, qui se désole de voir ce jardin rester à moitié fermé depuis des mois, alors que les enfants des quartiers alentour ont si peu d'espace pour jouer, et que le jeu situé dans les pelouses du jardin des Halles, censé compenser la fermeture du jardin Lalanne, est cassé et indisponible la moitié du temps ! On nous refait manifestement le vieux coup de la guerre d'usure, mais nous ne lâcherons pas prise...

Directrice de la publication
Elisabeth Bourguinat

Abonnez-vous gratuitement
à la Lettre
contact@accomplir.asso.fr

Consultez notre site
www.accomplir.asso.fr

Née dans le quartier des Halles en 1999, l'association ACCOMPLIR est ouverte à tous les habitants du cœur de Paris qui souhaitent agir pour mieux vivre dans ce quartier.

ACCOMPLIR est une association d'action citoyenne, indépendante de tout parti politique et sans ambition électorale.